

Correspondances

SE DÉPLACER MALIN EN PAYS D'AIX

N°2 / Février 2009



© Civisme

Carte scolaire : le sésame obligatoire



Sans ta carte
de transport scolaire
tu ne peux pas monter !



© Parc Relais
**Lancement
du Parc Relais
des Pinchinats**

© Trotine
**Pratique
pour les Personnes
à mobilité réduite**

© Civisme
**Théâtre citoyen
dans les transports**

Un nouveau parc-relais au Nord-Est d'Aix

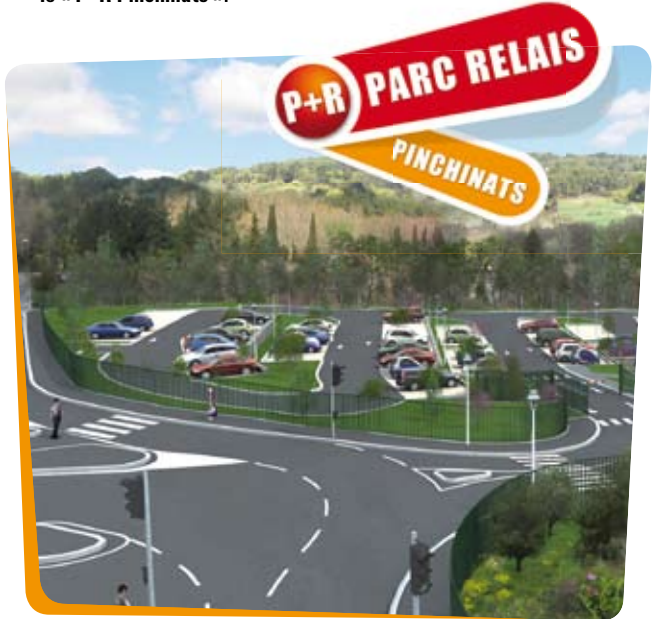
Après le Krypton et les Hauts de Brunet, la Communauté du Pays d'Aix lance les travaux d'un 3^e parc-relais à Aix-en-Provence : le « P+R Pinchinats ».



Je suis déterminée, avec Jean Chorro, Premier Vice-Président de la Communauté du Pays d'Aix en charge des Transports, à vous offrir les meilleures conditions de déplacements, sur tout le territoire. Développons ensemble des déplacements durables pour l'avenir du Pays d'Aix.

Maryse JOISSAINS MASINI

- > Président de la Communauté du Pays d'Aix,
- > Député des Bouches-du-Rhône,
- > Maire de la Ville d'Aix-en-Provence



➔ Situé sur la route de Sisteron, le parc-relais des Pinchinats permettra aux habitants du Nord Est du Pays d'Aix d'accéder plus facilement au centre d'Aix. Les automobilistes pourront ainsi laisser leur véhicule à un tarif avantageux (2 € par jour, 25 € par mois ou 250 € à l'année) et emprunter gratuitement, ainsi que leurs passagers, la ligne 23.

Celle-ci desservira le centre-ville d'Aix en 6 minutes, à raison d'une navette tous les quarts d'heure.

Les travaux menés par la CPA commenceront en ce début d'année pour une ouverture fin 2009 (Coût : 1,3 M€ HT).

Eclairé, clôturé et gardienné, le parc-relais des Pinchinats proposera 204 places, dont quatre pour les personnes à mobilité réduite.

ouverture
fin 2009





© Théâtre Citoyen

Une opération de civisme dans les transports

➔ Afin de prévenir les incivilités et les violences dans les cars scolaires et dans les bus urbains et interurbains, la Communauté du Pays d'Aix lance, à titre expérimental, une grande opération de sensibilisation en direction des enfants scolarisés en classe de CM2. Les outils pédagogiques proposés, en février et mars prochain, seront pour l'essentiel une pièce de théâtre suivie d'un débat animé par les représentants de l'Education nationale, de la Police, du personnel de la CPA, de chauffeurs et de parents d'élèves. Pour ce dispositif de sensibilisation original, la Communauté du Pays d'Aix fait appel à l'association Paroles de Femmes et l'association Occurrences.



© Civisme

Billy revient

➔ Vous l'avez peut-être constaté à l'intérieur d'un bus, d'un car ou dans un abribus : Billy, la mascotte du civisme dans les Transports est revenu. Son message est simple et direct : "Pas de carte pas de car". Le but de cette campagne de sensibilisation ? Éviter la fraude dans les transports scolaires et inciter les enfants à conserver sur eux, en permanence, leur titre de transport.

Info + :

Otel'o : 0 805 71 50 50
CPA : 04 42 91 49 16

© Aménagement

Nouveau parc de persuasion à Palette

➔ Le parc de persuasion de Palette (commune de Tholonet) est situé face à l'école de Palette. Il propose 40 places de parking ainsi qu'une aire de retournement pour les bus. Il permet de rejoindre à pied le Hameau de Palette et aussi le centre-ville d'Aix-en-Provence par la ligne 3 du réseau d'Aix en Bus. Les travaux ont été entièrement réalisés par la Communauté du Pays d'Aix (Coût : 380 000 € HT).



© Trotine

Pratique pour les Personnes à Mobilité Réduite

La Communauté du Pays d'Aix expérimente à Aix-en-Provence, un nouveau moyen de transport pour les personnes à mobilité réduite : la Trotine.

➔ Véhicule électrique de petite taille, inédit en France, la Trotine permet à son utilisateur de se faufiler aisément dans les centres-villes et les rues piétonnes, et de circuler sur les trottoirs et pistes cyclables... Disposant d'une autonomie de 12 heures environ, elle roule à la vitesse d'un piéton, à 6km/h maximum.

Confortable, agile et sécurisée, la Trotine offre une solution pratique aux femmes enceintes, aux personnes qui se déplacent avec des béquilles ou encore aux personnes âgées...

Info + : réservations et renseignements
au 04 42 97 52 12



© Enquête ménages

Vos déplacements nous intéressent...

➔ Une vaste Enquête Ménages Déplacements (EMD) dans les Bouches-du-Rhône et les trois départements limitrophes, le Var, le Vaucluse et les Alpes de Haute-Provence, a été lancée. Elle a pour objectif de connaître les pratiques actuelles de déplacements des habitants et leur évolution depuis dix ans afin d'améliorer l'offre de transports pour les décennies à venir. Au total, près de 10 000 ménages seront sondés dans 150 communes, dont toutes celles de la Communauté du Pays d'Aix. Les premiers résultats seront connus début 2010.



© Vélo

Sécurité renforcée avec le gilet !

➔ Attention, depuis le 30 juillet 2008, pour le renforcement de la sécurité des cyclistes, le port du gilet de sécurité (réf : EN 471 ou EN 1150) de nuit et de jour, par mauvaise visibilité, est obligatoire hors agglomération, ce qui implique d'être également porteur du gilet en cas de pluie, de chutes de neige ou lorsqu'on doit emprunter un tunnel routier.

